



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2026

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2026-29

Nature de l'acte :
7.10 - Actes financiers divers

Conseillers municipaux
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Le 24/09/2026 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 24/09/2026, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : COURTOIS Pascal, MATHIEU ZAKI Maryline, CAPELLI Jean-Claude, MORICEAU Daniel, LAHO Andréa, CAMPION Yves, FISCHER Julie, BILLET Mathias, MATHIEU Christophe, PONCET Océane formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres.

Procurateur(s) : FISCHER Julie

Absent(s) représentés : PANSARD Aline

Secrétaire de séance : MATHIEU Christophe

06 – PROJET TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CIMETIERE

Avec les entreprises SCOLA 5 Z.I du moulin 01100 BELLIGNAT
SAS FLORE BTP 13 Rue des Echallys 01100 ARBENT
MARBRERIE DU JURA Zac du Curtillet 39170 LAVANS LES SAINT CLAUDE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la nécessité de la réfection du nouveau cimetière de la commune.

Il propose les devis tel que proposés par l'entreprise D. SCOLA 5 Z.I du Moulin 01100 BELLIGNAT pour un montant de 14 160 € HT Soit 16 992 € TTC,

SAS FLORE BTP 13 Rue des Echallys 01100 ARBENT pour un montant de 110 854 € HT soit 133 024.80 € TTC

MARBRERIE DU JURA Zac du Curtillet 39170 LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE pour un montant de 3 041 € HT soit 3 649.20 € TTC

Les membres du Conseil Municipal parcourent ensemble les devis remis par les diverses entreprises SCOLA, FLORE BTP et MARBRERIE DU JURA.

Ces documents ont été transmis aux membres du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2026 et sont consultables en mairie.

Accusé de réception en préfecture
001-210100350-20260924-2026-29-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2026

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

DEPENSE		RECETTES		
Poste de dépenses	Montant HT	Financements	Montant HT	
TRAVAUX	128 055 €	AUTOFINANCEMENT	89 639 €	70%
		DEPARTEMENT DE L'AIN	38 416 €	30%
	----- 128 055 €		----- 128 055 €	

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les devis tels que présentés par les entreprises SCOLA, FLORE BTP et MARBRERIE DU JURA
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel
- AUTORISE le Maire à déposer des demandes de subventions.

Les signatures suivent au registre

Nomenclature télétransmission :

7.10 - Actes financiers divers

Mesures de publicité :

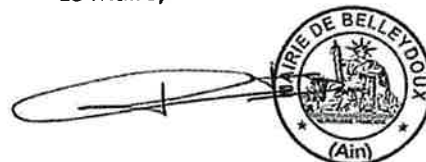
- ☒ Télétransmis le 30/09/26
- ☒ Affichée le 30/09/26
- ☒ Certifiée exécutoire le 30/09/26

Le Maire



Pascal COURTOIS

Le Maire,



Pascal COURTOIS

Accusé de réception en préfecture
001-210100350-20260924-2026-29-DE
Date de réception préfecture : 30/09/2026

Acte à classer

2026-29

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-09-30T09-15-25.00 (MI272773376)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20260924-2026-29-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : PROJET DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DU CIMETIER

Date de décision : 24/09/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2026-29 Projet travaux
cimetière.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 30/09/26 à 09:15

Par [COURTOIS Pascal](#)

Transmis

Date 30/09/26 à 09:15

Par [COURTOIS Pascal](#)

Accusé de réception

Date 30/09/26 à 10:55

